

Reconstruction de la commission de l'Océan-Indien

La Région Océan Indien de la FICEMEA comprend cinq organisations :

– Trois associations nationales qui ont une existence légale et qui ont été admises comme membres de la Fédération après les procédures régulières prévues par nos statuts.

Ce sont :

1. L'Association Seychelloise pour la Jeunesse et l'Animation
2. Le CEDEM (Centre d'Education et de Développement des Enfants Mauriciens)
3. Les Ceméa de Madagascar.

Ces associations connaissent souvent un problème de structuration : pas de permanent salarié mais de vrais militants et des bénévoles, ce qui se traduit par la difficulté de trouver un interlocuteur fiable avec lequel on peut dialoguer et monter un projet dans la durée.

Ce problème est surtout d'actualité aux Seychelles et un peu moins à Maurice.

- Deux associations territoriales françaises à la Réunion et à Mayotte qui bénéficient d'un soutien conséquent de l'Etat français (détachement d'expatriés, et sans doute, subvention et dotation en matériels et/ou en locaux),

Problème partagé :

Cloisonnement insulaire (il faut prendre l'avion pour faire se rencontrer les militants) et difficultés de communication

(réseaux de télécommunication aléatoires et parfois matériels obsolètes)

Nos propositions :

- Monter un projet de rencontre physique avec les militants des Seychelles (nous avons vécu deux ateliers sur la Petite Enfance à Mahé il y a quelques années sur financement de l'UNESCO !) et en profiter pour recenser les membres encore en activité, identifier de nouveaux leaders et restructurer l'association seychelloise.
- Encourager et appuyer l'initiative de Marie POHOSKI de la Réunion de développer des projets de dimension régionale et/ou internationale comme celui qu'elle nous a proposé l'année passée et qui permettrait de renforcer les relations au niveau de la Région.